

## LE MOT DU PRÉSIDENT



*Au moment où L'ESSOR va revisiter son référentiel qualité pour conforter une dynamique portée par l'ensemble des professionnels, mieux répondre*

*aux besoins des personnes que nous accompagnons et faciliter leur inclusion dans la société de demain, la Journée d'Etude de L'ESSOR du 10 novembre sur le thème « La Démarche Qualité : un atout pour les travailleurs sociaux ? » a permis de remettre en perspective quelques grands fondamentaux.*

*Comme l'a souligné J.B. Paturet, la Qualité est une démarche vers un horizon qui n'est jamais atteint, mais qui doit rester en perspective, un idéal à atteindre. Il nous a rappelé qu'une institution n'existe que par son projet institutionnel.*

*Michel Laforcade nous a invités à en réinterroger les évidences afin de se défier de la routine. Philippe Guérard nous a demandé de libérer la parole des gens qui ne l'ont jamais eue, de permettre la revendication des droits fondamentaux de la personne en situation de handicap et de promouvoir le vivre ensemble. Jean Marie Muller, de sa place d'ancien de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous a lui signifié l'importance des tuteurs de résilience qui font aussi la qualité d'un accompagnement éducatif.*

*Un dernier point pour nourrir notre réflexion et permettre à notre démarche d'être encore plus innovante : ne nous bridons pas dans nos projets et nos perspectives. Peut-être faut-il accepter une part de rêve et d'illusion dans cet horizon que nous visons, pour mieux faire éclore les solutions de demain.*

*A vous tous, chers collaborateurs et collaboratrices, chers adhérents et chers amis, tous mes vœux pour une très belle et très fructueuse année 2018.*

**Alain Champeaux**



**L'ESSOR**  
Pour être acteur de sa vie



## FOCUS LES DITEP

Partir à la découverte des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), c'est très vite aller au-delà de ces seules structures, au nombre de six au sein de L'ESSOR. Car à Clairval, La Grande Allée ou Monferran-Savès pour n'en citer que quelques-unes, c'est depuis longtemps une logique de dispositif (DITEP) qui s'est mise en place, confortée par les récentes évolutions réglementaires. Une logique qui permet de mettre des compétences de proximité au service du parcours d'accompagnement et de soin d'enfants en difficultés, avec pour objectif de maintenir le lien avec l'environnement ordinaire ou de favoriser le retour vers cet environnement. Un projet qui rejoint celui de la protection de l'enfance avec qui les DITEP explorent déjà de nouvelles synergies.

# Raisonner en fonction de l'enfant



Apprendre à son rythme



Fêter les moments importants

## Un peu d'histoire pour commencer...

Elle est bien loin l'époque des Instituts de Rééducation et des Instituts de Rééducation Psychothérapeutiques... Cela fait en effet plus de 10 ans qu'un décret de janvier 2005 les a remplacés par les Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), structures médico-sociales accueillant enfants et adolescents dont les difficultés psychologiques ou troubles du comportement nuisent à leur intégration sociale en général, et à leur scolarisation en particulier.

Une évolution souhaitée et poussée à l'époque par un groupe de directeurs de structures de Bretagne et d'Île-de-France déplorant le manque de sens de la seule rééducation, terme pour le moins réducteur et péjoratif. Réunis en association qui deviendra ensuite l'actuelle AIRE (Association des ITEP et de leurs réseaux), ils inspireront les pouvoirs publics et co-écriront le décret et sa circulaire d'application de 2007. « *Très impliqués à l'époque* » se souvient Michel Dumesny, Directeur du DITEP de Clairval, « *ils ont donné une grande lisibilité et du sens à ces textes* ». Ce que confirme Pascal Cordier, Directeur général de L'ESSOR : « *Les ITEP, c'est la mise en valeur de l'idée de services coordonnés et de raisonnement en fonction des besoins de l'enfant et non de l'offre disponible* »

Dix ans après, un récent décret d'avril 2017 est venu compléter cette idée générale de parcours coordonné en intégrant les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) aux ITEP, dans un même dispositif intégré. « *Une reconnaissance officielle que L'ESSOR avait de longue date devancée* » rappelle Pascal Cordier, soulignant que plusieurs structures de L'ESSOR fonctionnaient déjà dans cet esprit depuis longtemps – « *dès les années 70 avec l'Unité Polyvalente d'Action Éducative de Monferran-Savès* » – et que le principe même du dispositif figurait dans son projet associatif. ITEP, SESSAD, deux structures aux compléments évidents.



Partir à la découverte



Jardiner ensemble



Cuisiner et déguster les gâteaux



Partager par le jeu



Préparer Halloween



S'initier au jardin

### L'approche multiple des ITEP

Les ITEP accueillent des enfants et adolescents généralement âgés de 6 à 20 ans, après orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Loin du « placement » d'antan, ils ont avant tout vocation à accompagner le jeune dans un parcours coordonné entre soins thérapeutiques, activités pédagogiques et soutien éducatif, en privilégiant à chaque fois que possible son maintien dans l'environnement scolaire et familial. « Il faut voir l'ITEP comme un passage » aime dire

Philippe Fournier, Directeur du DITEP de Saint-Ignan, « et quand un jeune rentre, toute l'équipe s'implique dans un projet consistant à préparer sa sortie ». Magali Fernandez, psychiatre à La Grande Allée à Toulouse ne dit pas autre chose : « Notre travail se coordonne autour des besoins de l'enfant, quelles que soient ses failles, avec une grande humanité et beaucoup d'échanges ».

Comme dans d'autres structures, le travail des professionnels – psychiatres, psychologues, éducateurs, animateurs, rééducateurs, enseignants... – se coordonne

autour du Parcours Personnalisé d'Accompagnement (PPA), « élaboré avec l'enfant, sa famille et l'équipe, et régulièrement évalué et reconsidéré » précise Catherine Marson-Plet, adjointe de direction à Monferran-Savès. « On est dans le réajustement permanent » ajoute Magali Fernandez, « et c'est ce qui crée la dynamique, car on questionne sans arrêt les situations ». Avec deux principes majeurs : la garantie de la cohérence du parcours de soin, qui doit s'adapter aux situations individuelles et le souci permanent de maintien puis de retour



Partir en vacances



Monter des spectacles

en milieu ordinaire. « Avant, les enfants restaient parfois 6 ou 7 ans chez nous. Maintenant, c'est 2 à 3 ans en moyenne » se souvient Philippe Fournier. Et si la plupart des ITEP disposent de quelques places en internat modulé – « ni les week-ends, ni les vacances » précise Pascal Cordier – la plupart les articulent avec des solutions d'accueil extérieur, notamment en environnement familial spécialisé et des accueils en journée.

### Les SESSAD et autres structures

Créés en 1989, les équipes interdisciplinaires des SESSAD interviennent en milieu ordinaire et à domicile afin d'y accompagner l'enfant et sa famille dans une vision inclusive d'accompagnement, d'un point de vue scolaire notamment (voir Interview), tout en offrant des services ambulatoires. « À Saint-Ignan, nous fonctionnons dans une logique de proximité » dit Philippe Fournier, « au service du Comminges, notre territoire.

Nous tissons des liens avec l'extérieur, que ce soit dans les domaines scolaires, sanitaires mais aussi culturels ou sportifs, et y privilégions la création de liens réguliers avec nos enfants, suivis in-situ par nos équipes ». Un suivi loin d'être linéaire pour les 30 enfants du SESSAD, qui s'adapte au gré des variations d'états de chaque enfant. « Il y a des périodes où on ne les voit quasiment pas, d'autres où l'on va les suivre davantage... ». Et Michel Dumesny de préciser les atouts de ces

structures : « Cela permet avant tout d'anticiper les problèmes et d'œuvrer pour le maintien en scolarité. Il ne faut pas attendre que la situation se dégrade pour intervenir ».

Dans certains cas, l'accompagnement des SESSAD est facilité par la présence de structures connexes, comme les Centres Médico Psycho Pédagogiques (voir « Parole à ») ou les ateliers des Centres de Formation Spécialisés

comme ceux de Monferran-Savès. « Nous intervenons sur le volet pédagogique et un peu éducatif » explique Catherine Marson-Plet, « chez nous, on travaille le maillage, les passages : avant, il n'y avait que les formations qualifiantes et il fallait rentrer dans le cadre ». C'est aujourd'hui plus riche avec une orientation vers l'acquisition et la validation de compétences à travers 3 dispositifs complémentaires.

### Le DITEP, comme une évidence

Ainsi on l'a vu, l'esprit du DITEP tel que L'ESSOR le déploie depuis plusieurs années est bien d'additionner les solutions en favorisant le décloisonnement. « Chacun ne travaille plus seul dans son coin » détaille Pascal Cordier, « mais agit en professionnel dans le cadre d'un plan d'accompagnement commun. Cela élargit la palette de réponses offertes et



Créer collectivement



Apprendre par le jeu



Bénéficier d'un suivi adapté

entre en phase avec le projet d'accompagnement de L'ESSOR : séquentiel, évolutif et à point nommé ».

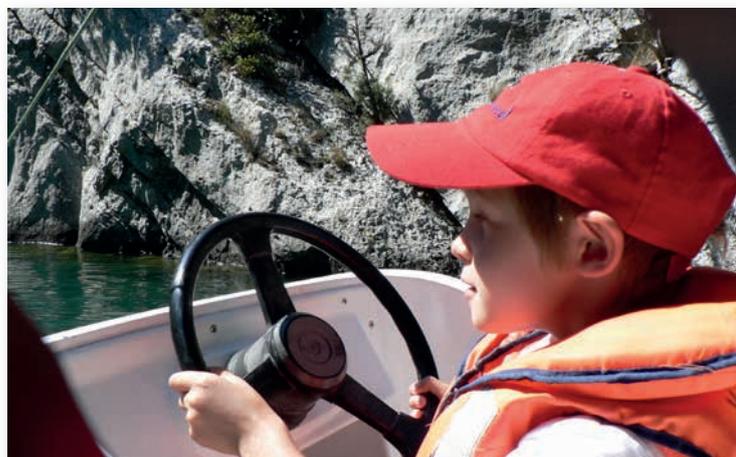
Le DITEP acte ainsi un fonctionnement où les équipes ont de la souplesse pour faire passer les enfants d'une structure à une autre, sans avoir besoin d'un accord administratif. « Aujourd'hui, on fait des plannings à la carte, heure par heure parfois. On construit grâce

au DITEP un parcours très fragmenté, beaucoup moins centré sur nous-même et davantage vers l'enfant qui va passer de l'école à un atelier, puis à une séance thérapeutique ou une consultation sanitaire » s'enthousiasme Michel Dumesny. « Aujourd'hui, les transversalités sont plus nombreuses, plus pensées, plus théorisées et donc plus efficaces entre ITEP et SESSAD »

complète Magali Fernandez. « Nous allons dans la logique de ce que dit la loi qui parle de "dispositif intégré" » ajoute Philippe Fournier, « en intégrant toutes nos structures avec l'ensemble de leurs territoires », posant de fait l'idée d'une extension du DITEP demain à d'autres structures, dont celles de la protection de l'enfance.



Jouer de la musique



Découvrir ses talents

**Vers un DITEP élargi demain ?**

Et il va même plus loin « On travaille déjà avec les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) et on pourrait aller jusqu'à imaginer qu'un jour, de 3 PPA on n'en ferait qu'un, même si chacun travaille sur des choses différentes ». C'est également ce que pense Michel Dumesny : « Vous savez, 30 à 40 % de nos enfants sont aussi en MECS, donc le

lien est évident. La question posée est "Qui sera le chef de file ?" »

Une évolution partagée par Magali Fernandez, mais tempérée : « Attention toutefois à ne pas aller trop vite, trop loin. La protection de l'enfance, c'est un champ d'action différent et il faut veiller à distinguer les approches thérapeutiques et sociales. La place des parents et de la famille notamment n'y est pas identique ».

Vigilance donc, mais dans un processus qui semble inéluctable : « Demain » prédit Pascal Cordier, « les MECS seront forcément appelées à évoluer vers une organisation en dispositif ». Il semble alors difficile d'imaginer que les échanges avec les DITEP n'en seront pas renforcés.



Créer des décors



Un repas comme à la maison



Renforcer la convivialité

**PAROLE À**



**VALÉRIE FRATER**, Adjoint de direction à l'I.T.E.P. de Monferran-Savès en charge du C.M.P.P. et du S.E.S.S.A.D.

**EI : Comment est né le CMPP et comment fonctionne t-il ?**

**VF :** Le CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique) a été créé en 1985 avec une mission de prévention, d'orientation, de consultation et de soin. Nous

sommes en milieu semi-rural sur 8 cantons, positionnés centralement à l'Isle Jourdain avec 4 antennes autour. Nous sommes un petit CMPP – nous voyons 130 enfants par an – mais important car le seul sur notre territoire. L'équipe est constituée d'un pédopsychiatre, d'une assistante sociale, mais aussi d'un psychomotricien, d'un éducateur spécialisé, d'un orthophoniste, d'un psychologue et d'une secrétaire.

**EI : Quels enfants accueillez-vous ?**

**VF :** Nous accueillons des enfants ayant généralement des troubles psychologiques amenant à des troubles de l'apprentissage et une inadaptation scolaire. Les soins s'effectuent de manière hebdomadaire et l'accompagnement parental fait partie intégrante du parcours. La porte d'entrée unique chez nous est une consultation entre les parents

et l'assistante sociale, pour recueillir officiellement la demande. Elle est suivie d'un entretien avec un médecin psychiatre, où l'enfant est présent avec ses deux parents. Enfin, un entretien entre l'enfant et une psychologue clôture cette phase. Nous nous réunissons ensuite en équipe pour définir l'objectif de soin et, selon les cas, accueillons au CMPP, renvoyons vers un ITEP, un SESSAD ou en IME, voire préconisons un retour en libéral. Le C.M.P.P. a donc également une vocation de soins ambulatoires sur un secteur géographique de l'est du département du GERS et de 2 cantons limitrophes de la Haute-Garonne.

**EI : Quelle est la place particulière du CMPP au sein du DITEP de Monferran-Savès ?**

**VF :** Le C.M.P.P. est un service du champ de la santé et n'est pas inscrit dans le décret des I.T.E.P. Mais la logique de proximité fait que la plupart des professionnels interviennent également au SESSAD avec qui nous sommes liés. Le C.M.P.P. est en amont des entrées en S.E.S.S.A.D. ou I.T.E.P. de par la consultation et peut également proposer des solutions de soin.



**Catherine MARSON-PLET**

Catherine MARSON-PLET est adjointe de direction à Monferran-Savès. Elle y supervise plus particulièrement le CFAS (Centre de Formation et d'Apprentissage Spécialisé) et les ateliers de préformation.

**EI : Des ateliers de formation à Monferran-Savès, c'est récent ?**

**CMP :** Historiquement, Monferran était connu pour ses 5 ateliers de formation qualifiante : métallerie, ouvrier paysage, maçonnerie, cuisinier et serveur de restaurant car il y avait un restaurant d'application. Nos parcours tiennent compte de l'évolution du public. Avec le temps et le développement de l'accueil de jeunes ayant des troubles de la personnalité plus accentués avec des difficultés psychologiques, nous avons évolué vers des ateliers de préformation et de valorisation des compétences. C'est un passage ouvert jusqu'à 20 ans vers différentes solutions d'insertion professionnelle y compris des établissements pour adultes de type ESAT.

**EI : Quels ateliers y a-t-il précisément ?**

**CMP :** Nous disposons d'une classe DIMA (Dispositif d'initiation aux métiers en alternance) où les élèves sont en alternance avec 2 jours de classe et 3 jours de stage, permettant une découverte des métiers (coiffure, mécanique....) pour aller ensuite vers des contrats d'apprentissage. Nous y avons actuellement 7 jeunes internes. Nous avons ensuite une classe intégrée au CFA (Centre de formation des apprentis) des métiers de Pavie près d'Auch. Nous y avons 3 jeunes de l'établissement et 2 jeunes de l'extérieur. Nous avons enfin une structure de formation interne de type AFPA (Association de formation professionnelle des adultes) pour ceux qui suivent ce référentiel qui accueille 10 jeunes dans les 2 ateliers – cuisine et ouvriers du paysage – que nous avons conservés. Les jeunes peuvent dès leur entrée dans l'établissement, à partir du pôle pédagogique, découvrir les deux ateliers précités mais aussi un atelier découverte nature et création. Ces temps sont intégrés dans leur emploi du temps.

**EI : C'est une structure un peu atypique ?**

**CMP :** Notre structure se situe dans le volet pédagogique et éducatif de l'ITEP. Les temps de classe et d'atelier sont construits en fonction du PPA du jeune. Un CFAS intégré dans un ITEP avec une offre de formation en interne, il y en a très peu. On trouve parfois des ateliers dans des ITEP, mais peu de structures avec la possibilité de faire une formation en interne. Avec le CMPP, le SESSAD et l'ITEP, on travaille le décrochage dans le cadre du dispositif pour faciliter les passages et travailler la souplesse.

**À NOTER**

**22 ET 23 MARS 2018** • Les 8<sup>es</sup> Rencontres Nationales des Professionnels des MECS « De la maison à la plateforme de services : entre ruptures et continuité ? » au Centre des congrès de Saint-Etienne

**14, 15 ET 16 MARS 2018** • Les 38<sup>es</sup> Assises Nationales du CNAEMO « Le parcours de l'enfant ou le paradoxe de l'intermittence... » au Casino Municipal de Biarritz

**4 ET 5 AVRIL 2018** • 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss « Libertés... Inégalités... Fraternité ? Les associations de solidarité s'engagent ! » à Tours

**Laetitia BALLAST**

Laetitia BALLAST dirige l'école du Val Vert au Puy-en-Velay. L'ITEP de Pradelles y a ouvert dès 2003 une classe délocalisée.

**EI : Présentez-nous votre école du Val Vert et la classe délocalisée**

C'est une petite école de 90 élèves répartis dans 4 classes, située au cœur d'un quartier sensible du Puy-en-Velay. La classe délocalisée y a démarré avec 2-3 élèves et nous en avons aujourd'hui 6 à 7. Nous y accueillons des élèves de CE2 à CM2, généralement en externat.

**EI : Comment se passe l'intégration de cette classe ?**

Au fur et à mesure du temps, c'est un projet qui a bien trouvé sa place au sein de l'école avec une enseignante de l'ITEP et un éducateur totalement intégrés. Les élèves sont partiellement associés aux autres classes classiques, parfois pour certains cours uniquement. Depuis dix ans, je n'ai jamais eu de regard négatif, de la part des enfants comme des parents. Il n'y a aucune stigmatisation : c'est ce que l'on appelle de l'école inclusive.

**EI : Et que se passe-t-il après ?**

Il y a parfois des retours en classes spécialisées, qui ne doivent pas être vécus comme des échecs : c'est le principe du parcours. Mais la majorité des enfants va ensuite aller en 6<sup>e</sup> de collège. Notre classe est une étape nécessaire avant un retour vers une scolarité classique. On redonne confiance à des enfants qui l'avaient perdue.

**LE CHIFFRE**

36

La proportion de jeunes pris en charge simultanément par l'un des ITEP de L'ESSOR et par un service de l'Aide Sociale à l'Enfance est de 36%.

